



15ème législature

Question N° : 7876	De M. Dino Cineri (Les Républicains - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité routière	Tête d'analyse >Chiffres concernant les radars du département de la Loire	Analyse > Chiffres concernant les radars du département de la Loire.
Question publiée au JO le : 24/04/2018 Réponse publiée au JO le : 03/09/2019 page : 7876 Date de changement d'attribution : 16/10/2018 Date de renouvellement : 07/08/2018 Date de renouvellement : 27/11/2018 Date de renouvellement : 26/03/2019 Date de renouvellement : 09/07/2019		

Texte de la question

M. Dino Cineri demande à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, que lui soit communiqué, sous forme de tableau, le nombre de flashes émis par chacun des radars du département de la Loire en 2014, 2015, 2016 et 2017. Il souhaite également connaître le montant des amendes ainsi collectées chaque année radar par radar.

Texte de la réponse

Le ministre de l'intérieur rappelle que les radars assurent un meilleur respect des limitations de vitesse et dissuadent les usagers de la route de comportements irresponsables. S'agissant du département de la Loire, pour les années 2014 à 2017, le tableau ci-après récapitule par type de radar déployé (Fixe, Mobile, Déplaçable) le nombre de messages d'infractions relevés (flashes) et le montant des amendes correspondant.